###### Commission permanente

###### du Conseil régional du Centre-Val de Loire

###### Séance du vendredi 19 février 2021

La Commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire s’est réunie en séance ordinaire à l’Hôtel régional, le vendredi dix-neuf février deux mil vingt et un à neuf heures deux sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional.

**Sont présents :**

Madame Anne BESNIER, Madame Christelle de CRÉMIERS, Monsieur Philippe FOURNIÉ, Monsieur Charles FOURNIER, Madame Isabelle GAUDRON, Monsieur Marc GRICOURT, Monsieur Harold HUWART, Madame Anne LECLERCQ, Monsieur Mohamed MOULAY, Madame Cathy MÜNSCH-MASSET, Monsieur Dominique ROULLET ; Madame Agnès
SINSOULIER-BIGOT, Vice-présidents, membres de la Commission Permanente

Madame Jeanne BEAULIER, Monsieur Michel CHASSIER, Monsieur Louis COSYNS, Madame Christine FAUQUET, Monsieur Charles DE GEVIGNEY, Madame Claude GREFF, Madame
Marie-Agnès LINGUET, Madame Mathilde PARIS, Monsieur Guillaume PELTIER, membres de la Commission Permanente

**Assistent sans voix délibérative :**

Madame Estelle COCHARD, Monsieur Pierre COMMANDEUR, Monsieur Christian DUMAS, Monsieur Serge MECHIN, Monsieur Gérard NICAUD, Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Présidents de Commission

Monsieur Benoît FAUCHEUX, Président du groupe Écologiste

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur Charles FOURNIER (pouvoir à Monsieur Marc GRICOURT à partir de 10h00), Madame Michelle RIVET (pouvoir à Monsieur Charles FOURNIER de 9h00 à 10h00 et pouvoir à Madame Christelle de CRÉMIERS à partir de 10h00), Monsieur Nicolas FORISSIER (pouvoir à Monsieur Louis COSYNS), Madame Véronique PÉAN (pouvoir à Monsieur Michel CHASSIER)

**M. le Président**.- Bonjour, chers collègues, je vais procéder à l’appel.

*(Monsieur François BONNEAU procède à l’appel nominatif)*

**M. le Président**.- Le quorum étant atteint, nous allons pouvoir commencer nos travaux.

## Désignation du secrétaire de séance

**M. le Président**.- Je vous propose de désigner Mohamed MOULAY comme secrétaire de séance. Merci à lui.

## **Approbation du compte rendu de la Commission permanente du 22 janvier 2021**

**M. le Président**.- Il a été mis en place sur l’intranet le 5 février 2021. Y a-t-il des observations ? Je n’en vois pas, il est donc approuvé en l’état.

(Le compte rendu du procès-verbal du 22 janvier 2021 est approuvé sans réserve)

## Modification de l’ordre du jour - Un rapport supprimé

**M. le Président**.- S’agissant de l’ordre du jour, l’État nous a informés qu’il souhaitait apporter des modifications à l’accord de partage État-Région sur le programme FEDER-FSE+. Cela concerne le rapport 21.02.34.70, qui n’est pas finalisé côté État et qu’on ne peut pas vous soumettre en l’état aujourd’hui. C’est la seule modification à l’ordre du jour.

Je vous propose d’aborder, en fonction de la disponibilité des uns et des autres, les rapports en commençant par les rapports de la Commission « Finances, Fonds européens, personnel et Fonctionnement de l’administration » avec Pierre-Alain ROIRON, et nous passerons tout de suite après aux rapports « Tourisme » qui seront présentés par le même Pierre-Alain ROIRON.

# Finances, Fonds européens, Personnelet Fonctionnement de l’administration

## Rapport 21.02.01.15 - Direction générale Accompagnement des ressources humaines

## Programme « Fonds pour l’insertion des personnes handicapées » - Attribution d’une subvention à la Région Centre-Val de Loire, par le Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) dans le cadre de l’insertion et du maintien dans l’emploi des personnes handicapées - Approbation de la convention afférente pour la période 2021-2023

**M. ROIRON**.- Unanimité de la Commission, Président.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.01.66 - Direction générale Accompagnement des ressources humaines

## Approbation d’une convention de coopération pour la mise en œuvre des « Parcours Emploi Compétences »

**M. ROIRON**.- Unanimité de la même Commission.

**M. le Président**.- Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

**M. CHASSIER**.- Oui, nous avions manifesté une abstention sur ce rapport. J’étais intervenu parce qu’on trouve encore, dans ce dispositif Parcours Emploi Compétences, une référence aux publics issus des quartiers prioritaires de la ville. J’avais abordé la question, j’avais évoqué d’ailleurs à titre d’exemple la ville de Blois, Marc GRICOURT avait quitté la réunion à ce moment-là, mais on sait bien que quand on parle de quartiers prioritaires « politique de la ville », il y en a un par exemple à Blois qui est identifié comme tel, on a d’autres quartiers qui sont dans les mêmes conditions avec les mêmes populations et les mêmes difficultés, mais qui ne sont pas englobés dans le dispositif.

Ainsi, on crée des différences, au sein même d’une Ville, entre quartiers avec ce genre de dispositif, sans parler des villes moyennes ou de la ruralité où il peut y avoir aussi des jeunes en difficulté et qui, de plus, par leur situation géographique, sont encore plus éloignés de l’emploi que des jeunes qui vivent dans des villes. Ce genre de dispositif nous gêne toujours et c’est pourquoi nous nous abstiendrons.

**M. le Président**.- Abstention du Rassemblement National et positif par ailleurs.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National)*

## Rapport 21.02.01.67 - Direction générale en charge de l’Accompagnement des ressources humaines

## Approbation de la convention de mise à disposition de personnel au GIP PRO SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

**M. ROIRON**.- Unanimité de la Commission, Monsieur le Président.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.01.68 - Direction générale en charge de l’Accompagnement des ressources humaines

## Détermination des taux de ratio d’avancement de grade

**M. ROIRON**.- Unanimité de la Commission.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.01.81 - Direction des Moyens généraux

## Affectation d’autorisations de programme et d’engagement sur le budget Optimisation des Ressources, BATIMENTS

**M. ROIRON**.- Un avis favorable à l’unanimité de la Commission sur ce dernier rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.27.71 - Direction de la Transformation numérique et citoyenne

## Vie citoyenne

## Approbation de la convention financière d’application 2020 entre la Région Centre-Val de Loire et la FR CIDFF Centre pour l’égalité femmes/hommes et attribution d’une subvention pour la structuration d’un pôle formation

## Approbation de la convention de subvention 2021 entre la Région Centre-Val de Loire et la FRACA-MA pour le programme de mentorat « Affranchies ! »

**M. ROIRON**.- Avis favorable de la Commission, vote contre du Rassemblement National.

**M. le Président**.- Monsieur CHASSIER, vous avez demandé la parole ?

**M. CHASSIER**.- Oui, Monsieur le Président, effectivement j’avais fait connaître mon vote dans la messagerie, car j’avais dû quitter la réunion à ce moment-là.

Je voulais faire remarquer qu’il y a deux actions. Pour le CIDFF, on nous dit que les actions portées par celui-ci s’inscrivent pleinement dans le plan égalité 2018-2021 et on nous parle encore de subventions exceptionnelles. On arrive à se dire que ce qui serait exceptionnel, c’est qu’il n’y ait pas de subvention. Nous sommes sous convention depuis 2018, avec un accompagnement de la Région pour une subvention annuelle de 30 000 euros par an, il y a par ailleurs deux emplois CAP’ Asso, et là, on vient demander à nouveau 20 000 euros dont plus des trois quarts servent à financer des dépenses de personnel, c’est-à-dire des emplois déjà financés. Cela commence à faire beaucoup et, d’ailleurs, sans jamais avoir un bilan bien établi des actions menées.

Pour la deuxième subvention, FRACA-MA, oui, c’est bien, il s’agit de favoriser l’accession des femmes aux postes de responsabilité dans le domaine de la culture. Je trouve que c’est quand même curieux, on pourrait presque s’amuser de cette préoccupation soudaine de la FRACA-MA quand on sait à quel point ce milieu culturel porte depuis longtemps cette idée d’égalité hommes/femmes. Pourquoi ils ne le font pas ? Pourquoi ont-ils besoin d’une subvention pour faire quelque chose qu’ils devraient faire naturellement, que nous ferions tous dans nos associations, dans nos mouvements, etc. ? On n’a pas besoin de subvention pour faire cela. Je trouve que c’est encore une occasion, un prétexte pour tirer une petite subvention supplémentaire.

Par conséquent, nous voterons contre ce rapport.

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Monsieur le Président, c’est Agnès SINSOULIER. Je veux bien intervenir.

**M. le Président**.- Oui, Madame SINSOULIER.

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Sur le CIDFF, vous parlez de subventions exceptionnelles ; ce qui serait exceptionnel, c’est que les femmes ne soient plus obligées d’avoir recours à des structures de ce type-là.

Sur « Affranchies ! », j’ai fait l’ouverture hier soir, à 18 heures, de cette session de mentorat. C’est une expérience, une session extrêmement intéressante, qui vise à faire accompagner de jeunes metteuses en scène ou bookeuses par des femmes un peu plus aguerries, dans un esprit de coopération pour ouvrir le carnet d’adresses, parce qu’on sait que dans le secteur culturel, c’est le carnet d’adresses, c’est le réseau qui compte beaucoup. C’est une expérience très intéressante pour essayer d’aller au-delà du plafond de verre, car aujourd’hui il y a beaucoup de femmes dans le secteur culturel, mais sur des métiers d’administration et de gestion, et ce qui a été démontré dans une étude récente du collectif HF, c’est que plus la structure est importante, moins il y a de femmes aux postes de direction. On voit bien, comme dans beaucoup d’autres secteurs, cette notion de plafond de verre où tant qu’on est assistante, cela va bien, mais dès qu’on est sur des structures plus importantes, ce sont des hommes, et dès qu’on va sur des structures labellisées, des scènes nationales, etc., les femmes sont très peu présentes. Il faut donc aller au-delà de ce plafond de verre, et je pense que ce système de mentorat qui commence en ce moment peut être une expérimentation très intéressante.

Merci.

**M. le Président**.- Oui, Monsieur CHASSIER, je veux vous dire, par rapport à votre expression « cela commence à faire beaucoup » s’agissant de structures qui sont mobilisées pour l’accueil des femmes en détresse, franchement, qu’on ne doit pas vivre dans le même monde, je me permets de vous le dire. Quand on sait, depuis un an, le nombre de femmes qui ont besoin en urgence d’être entendues parce que maltraitées moralement, physiquement, etc., dans des situations terribles, ne pas comprendre que les structures qui offrent de l’écoute sont aujourd’hui obligées d’accroître leur capacité en personnel… Oui, c’est du personnel, on a parlé d’écoute psychologique des jeunes hier, eh bien c’est exactement la même chose, c’est de l’accueil de femmes en détresse qui, dans l’urgence, sont heureuses de trouver des structures associatives organisées et structurées avec, c’est vrai, des financements publics. Mais si on ne le fait pas, Monsieur CHASSIER, c’est, d’une certaine manière, laisser se développer la solitude par rapport à des choses qui sont des barbaries des temps modernes. C’est complètement inacceptable. Et moi, je pense que nous nous honorons d’entendre cette urgence sociale, Monsieur CHASSIER.

**M. FOURNIER Charles**.- François ?

**M. le Président**.- Pardon, je n’avais pas vu. Charles FOURNIER.

**M. FOURNIER Charles**.- Oui, je vais prolonger les propos d’Agnès SINSOULIER-BIGOT. Quand on écoute Monsieur CHASSIER, on a l’impression qu’« il n’y a qu’à, faut qu’on » et que l’égalité serait simplement le résultat d’une seule volonté, à un endroit. Je vous invite vraiment à lire le rapport fait par le collectif Femmes-Hommes dans la culture en Région Centre-Val de Loire, mais qui vaut pour toutes les autres régions. On retrouve des chiffres tout à fait édifiants, vous verrez les écarts très importants dans les responsabilités occupées dans la production artistique, dans la reconnaissance de la production artistique par les femmes, et vous mesurerez qu’il y a un travail profond à faire sur l’égalité, sur le changement culturel aussi pour que cette égalité puisse exister. Cela, c’est pour le rapport sur le mentorat. J’ai pu rencontrer les acteurs qui portent cette démarche, et, oui, peut-être que dans ce domaine, les résultats ne sont pas là aujourd’hui, et tant mieux qu’on s’en saisisse pour essayer justement d’inverser la tendance.

Sur le CIDFF, pour avoir la responsabilité de la relation avec le CIDFF, je peux largement attester que, effectivement, nous les soutenons, mais que ce sont aussi des structures qui ne peuvent pas avoir de ressources autres, c’est quasiment du service public, du service au public, très important, qui est rendu, et s’il ne l’était pas, nous aurions des situations, comme le précisait François BONNEAU, catastrophiques quant aux violences faites aux femmes, mais plus largement sur l’accès aux droits. C’est un sujet extrêmement important et je crois que nous les soutenons légitimement et de manière tout à fait raisonnée. Il y a les CAP’ Asso mais je vous invite à regarder la structure globale de ces associations, c’est une fédération régionale, il y a une union régionale, pardon, et des structures départementales, et heureusement que nous les soutenons pour une vraie proximité et afin de répondre à toutes les attentes. Et je peux vous dire que c’est encore à peine assez au regard de tous les besoins qui sont mesurés.

**M. le Président**.- Monsieur CHASSIER, ce sera un vote contre, si j’ai bien compris, pour le Rassemblement National ?

**M. CHASSIER**.- Oui.

**M. FAUCHEUX**.- J’ai demandé la parole, Monsieur BONNEAU.

**M. le Président**.- Benoît FAUCHEUX.

**M. FAUCHEUX**.- Je voulais rebondir sur ce que disait Monsieur CHASSIER qui disait « cela devrait être quelque chose de naturel ». Je crois au contraire que cette question des inégalités femmes/hommes ou hommes/femmes est plutôt d’ordre culturel et que si on partage l’idée que ces inégalités sont insupportables et qu’il faut changer les structures et les systèmes pour progresser, il faut travailler sur la culture, et la culture, cela commence par des prises de conscience ; c’est valable dans tous les systèmes, dans toutes les organisations, y compris dans les organisations politiques auxquelles nous appartenons. Il faut prendre conscience que c’est un problème. Et pour faire évoluer la situation, on a en général besoin d’accompagnement et de tiers, car cela s’inscrit dans des fonctionnements assez anciens et assez ancrés, on a tous été formatés de cette façon.

Si on veut progresser, y compris dans nos organisations politiques – en tout cas, nous, on s’y essaie, on n’a pas de leçons à donner mais on s’y essaie –, on a besoin d’en prendre conscience, d’en parler et d’être accompagné.

Je vous remercie.

**M. le Président**.- Merci, Benoît FAUCHEUX.

Je vois Christine FAUQUET à l’écran. Je vous donne la parole juste après, Monsieur CHASSIER.

**Mme FAUQUET**.- Oui, je dois ajouter que les violences faites aux femmes, cela correspond à un travail qui est fait dans les contrats locaux de santé au sein des pays, notamment en Indre-et-Loire et au Pays Loire Touraine. C’est important qu’il y ait une structuration de toutes ces actions et, en tout cas, j’y suis totalement favorable.

**M. le Président**.- Merci, Madame FAUQUET.

Monsieur CHASSIER.

**M. CHASSIER**.- Je ne vais pas trop prolonger le débat, on s’est exprimé, mais ce que je voulais, notamment dans les milieux de la culture, avec la FRACA-MA, c’est soulever la contradiction qu’il y a dans le discours tenu par ces acteurs de la culture. Il y a très longtemps que ces acteurs tiennent un discours sur l’égalité hommes/femmes, mais eux-mêmes ne l’appliquent pas au sein de leur propre structure. C’est quand même cela, et on est obligé de les subventionner pour qu’ils le fassent. On devrait tout simplement le leur imposer. On impose bien des exigences au sein des conseils d’administration des entreprises, etc., en termes de proportions, de quotas de femmes, par exemple, et là, on en est, finalement, à les subventionner pour faire, encore une fois, ce qu’ils devraient normalement faire. C’est ce que je regrette, et je trouve que c’est une contradiction de leur part.

**M. le Président**.- Le vote sera donc négatif ?

**M. CHASSIER**.- Négatif.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National)*

## Rapport 21.02.34.01 - Direction Europe et International - Direction de l’Agriculture et de la Forêt - FEADER - 6 appels à projets agricoles ou forestiers 2021

## Plan de compétitivité et d’adaptation des exploitations agricoles (TO 41 et 44)

## Transformation et commercialisation de produits agricoles (TO 422)

## Desserte forestière (TO 431)

## Soutien aux scieries (TO 641)

## Mécanisation des ETF (TO 86)

## Accompagner les GIEE (TO 162)

**M. ROIRON**.- Avis favorable de la Commission ainsi qu’avis favorable de la Commission « Développement économique ».

**M. FAUCHEUX**.- Monsieur le Président, j’ai demandé la parole. Sur le 34.01, au groupe Écologiste, nous demandons un vote séparé pour voter contre le cahier des charges du plan de compétitivité et d’adaptation des exploitations agricoles, car il y a une bonification de 10 % pour les élevages en viande blanche et cela ne nous semble ni opportun ni intéressant et aussi parce que les bâtiments industriels ne sont pas exclus du plan. Il y a d’autres régions, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, qui le font et qui se concentrent sur les bâtiments d’élevage qui sont sur des signes de qualité comme le Label Rouge, les appellations d’origine contrôlée ou l’agriculture biologique, et cela nous semble être une orientation plus intéressante que de développer l’élevage industriel. Mais nous votons pour le reste.

**M. le Président**.- D’accord, donc adopté dans ces conditions.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste sur l’approbation du cahier des charges « développement de la transformation et la commercialisation des produits agricoles dans les exploitations agricoles »)*

**M. le Président**.- Le dernier rapport, le 21.02.34.70, est retiré. C’est celui pour lequel l’État nous fait connaître son désir de réétudier son engagement.

Nous en avons terminé avec ces rapports et nous passons aux rapports « Tourisme ». Le rapporteur sera Pierre-Alain ROIRON.

# Tourisme

## Rapport 21.02.30.45 - Direction du Tourisme

## Promotion et animation touristique

## CAP’ Développement tourisme et loisirs

## Attribution de subventions à divers bénéficiaires

## Approbation des conventions

## Affectation des crédits

**M. ROIRON**.- Unanimité concernant ce rapport, Monsieur le Président.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport - 21.02.30.46 Direction du Tourisme

## CAP’ Hébergement touristique pour tous

## Renforcer l’offre d’hébergements

## Attribution de subventions et affectation de crédits

**M. ROIRON**.- Unanimité de la Commission.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.30.49 - Direction du Tourisme

## Promotion et animation touristique

## 1. Adhésion à l’Association des Acteurs du tourisme durable

## 2. Attribution d’une subvention à l’Agence de développement du tourisme & des territoires du Cher pour le plan de communication Berry Province 2021

## Approbation d’une convention

## Affectation des crédits

**M. ROIRON**.- Unanimité aussi sur ce rapport, Président.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

**M. le Président**.- Merci, Monsieur le Rapporteur.

Nous passons aux rapports de la Commission « Développement économique, Économie sociale solidaire, Agriculture, Transfert de technologie ». Le rapporteur, Monsieur GRAND, est au téléphone, et si cela ne marche pas, le vice-président prend le relais.

Monsieur GRAND ? Monsieur GRAND n’est pas joignable, donc Monsieur HUWART.

# Développement économique, Économie sociale et solidaire,Agriculture, Transfert de technologie

## Rapport 21.02.32.29 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie

## Innovation et transferts de technologie

## Transfert de technologie

## CPER - Transfert de technologie (2021-2027)

## Attribution de subventions aux CRT CETIM-Centre-Val de Loire et CRESITT, ainsi qu’aux Plateformes technologiques de Vierzon (PROTOCENTRE) et du lycée François-Rabelais de Chinon pour leurs programmes de diffusion technologique et de diffusion de l’innovation 2021

## Approbation des conventions

## Affectation de crédits

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité des membres de la Commission, ainsi qu’à l’unanimité de la Commission « Enseignement supérieur et Recherche ».

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.31.19 - Direction générale Formation, Recherche, Économie, Emploi - Cellule de gestion

## Création et reprise, développement des entreprises industrielles, de services, artisanales et des associations

## Modifications de conventions

## Approbation d’avenants

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.31.37 - Direction de l’Économie

## Développement et adaptation des entreprises

## Industrie du futur, clusters et actions collectives

## Attribution d’une subvention à l’association AÉROCENTRE, à l’association NEKOÉ, à l’association SHOP EXPERT VALLEY, à l’association NOVECO, à l’association AGREENTECH VALLEY et à l’association LES CHAMPS DU POSSIBLE pour leurs programmes d’action 2021

## Modification de la délibération CPR n° 19.05.31.30 concernant la subvention attribuée à l’AFNOR pour l’opération destinée à accompagner les entreprises dans leur démarche de responsabilité sociétale

## Approbation des conventions, de l’avenant

## Affectation des crédits

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

**Mme de CRÉMIERS**.- Monsieur le Président, c’est Christelle qui demande la parole.

**M. le Président**.- Madame de CRÉMIERS, vous avez la parole.

**Mme de CRÉMIERS**.- C’est pour donner l’explication de vote du groupe sur le 31.37. On demande un vote séparé en trois parties : ce sera contre Aérocentre, une abstention sur AgreenTechValley et favorable pour le reste.

Sur l’Aérocentre, le vote contre est motivé essentiellement par le fait que la subvention est attribuée à un secteur qui a déjà reçu des subventions pendant le plan de relance et qui, en même temps, a continué à licencier, et là, la subvention, c’est pour continuer à faire pareil mais sans les garanties, ni sociales, ni de transition écologique, et parce qu’il vise notamment l’excellence industrielle en favorisant les passerelles entre l’aéronautique et les porteurs tels que le « grand carénage ».

Deuxièmement, l’abstention sur AgreenTechValley, c’est parce que c’est clairement une action des grands groupes industriels agroalimentaires pour des solutions 3.0 dans l’agriculture. À un moment donné, on ne peut pas faire le « en même temps ». Nous, nous préférons clairement le développement d’une agriculture dans le respect de l’agriculture paysanne, de l’agriculture bio. L’agriculture 3.0 participe à la désertification des territoires, et, en tout cas, il serait bon de pouvoir faire un bilan des aides données par la Région à l’agriculture 3.0.

Pour le reste, c’est favorable.

**M. le Président**.- Dominique ROULLET ?

**M. ROULLET**.- Oui, Président, je voudrais quand même préciser une chose à mes collègues. Aérocentre est une association qui regroupe sur le plan régional l’ensemble des entreprises aéronautiques, et les entreprises aéronautiques sont très différentes les unes des autres en Région Centre. Cela représente des centaines et des centaines d’emplois. Alors on peut s’interroger, effectivement, sur les conséquences de telles productions sur le climat, etc., mais ce qui est fondamental, c’est le nombre d’entreprises qui sont représentées. C’est une association qui les fédère et qui les aide, et je pense que toutes les entreprises, en particulier dans le secteur aéronautique, méritent d’être aidées. Il faut avoir un dialogue avec Aérocentre pour voir comment un certain nombre de choses peuvent évoluer.

De ce fait, je ne comprends pas cette position, car elle ne met pas en avant la spécificité d’Aérocentre ni la crise actuelle au niveau de l’emploi et des entreprises.

**M. le Président**.- Monsieur FAUCHEUX a demandé la parole, je crois.

**M. FAUCHEUX**.- Oui, je partage la préoccupation de Dominique ROULLET, c’est un secteur économique extrêmement important pour notre Région et qui fournit beaucoup d’emplois, qui aide aussi des territoires à avoir une vie économique et sociale. Simplement, ce qu’on veut manifester avec ce vote contre, c’est le fait qu’il nous semble qu’il faut soutenir les transitions de ce secteur industriel et que le dossier qui est aujourd’hui soumis au vote de la Commission permanente nous semble être trop dans le *business as usual*, c’est-à-dire qu’on continue comme avant, on continue à chercher des solutions qui n’ont pas vraiment d’avenir.

On ne dit pas que c’est facile, mais il nous semble que la subvention et le travail avec eux ne sont pas assez orientés vers la transition de ce secteur. C’est pourquoi on votera contre, même si on est très conscient que ce secteur est important sur le plan économique et social. Or, justement, il nous semble qu’on devrait plus l’inciter, l’accompagner dans son évolution.

**M. le Président**.- Il s’agit vraiment de cela, de l’évolution ? D’accord. Je peux vous dire que, pour être au contact de ces entreprises, elles ne sont pas forcément moins sensibles que nous aux grandes mutations qui s’opèrent, elles savent que si nous envisageons un avenir industriel, c’est avec des nouveaux matériaux et de nouvelles énergies. Aujourd’hui, tout ce qui est fait dans leur développement, ce n’est pas pour construire des avions d’avant-hier ; elles sont porteuses de nouvelles technologies pour des grands avionneurs comme Airbus, etc., et elles savent qu’elles sont convoquées, qu’elles ne vivront pas demain si elles ne font pas cela.

Et le fait d’avoir Aérocentre permet véritablement d’avoir un ensemble qui articule la recherche, l’innovation et la mise en œuvre de ces nouveaux matériaux. D’ailleurs, je ne suis pas d’accord avec Dominique ROULLET. Vous savez pourquoi ? Il a dit des centaines et des centaines, ce sont des milliers et des milliers d’emplois dans notre Région, et ce sont souvent – on parle de petites entreprises dans cette Région, on a raison d’en parler – des entreprises de petite taille qui sont, grâce à Aérocentre, portées en termes de recherche et d’innovation.

Ainsi, je le dis à Benoît, ils ne sont pas en train de faire des avions dépassés. De toute façon, on voit comment évolue ce secteur, il ne reprendra, dans deux ans, dans trois ans, un niveau de fonctionnement à peu près normal que s’il a réellement engagé des solutions de cette nature. Je peux vous assurer que c’est au cœur des préoccupations, y compris de nos entreprises.

Je prends le vote.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste sur Aérocentre et une abstention du même groupe sur AgreenTechValley)*

## Rapport 21.02.31.38 - Direction de l’Économie

## Création et reprise d’entreprises artisanales, industrielles et de services

## Développement et adaptation des entreprises artisanales, industrielles et de services

## Aides aux entreprises

## Affectation de crédits

## Modification des délibérations CPR n° 18.01.31.17 du 19 janvier 2018 et CPR n° 17.02.31.21 du 17 février 2017

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

**M. FAUCHEUX**.- Position légèrement différente du groupe Écologiste, car nous faisons un vote séparé sur l’aide attribuée aux chasseurs sous-marins, qui est un média de communication qui est organisé sur le secteur de la chasse sous-marine.

C’est donc un vote contre sur ce dossier-là et pour le reste.

**M. le Président**.- D’accord, nous prenons cette spécificité du vote du groupe les Écologistes.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste sur le dossier le Chasseur Sous-Marin Media&Services à Fondettes)*

## Rapport 21.02.31.39 - Direction de l’Économie

## Création et reprise des entreprises industrielles

## French Tech

## Attribution d’une subvention à l’association LOIR-ET-CHER TECH pour l’organisation d’un startup week-end thématique

## Affectation des crédits

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.31.42 - Direction de l’Économie

## Appel à manifestation d’intérêt « innovation collaborative » en Région Centre-Val de Loire

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité de la Commission économique et un avis identique de la Commission « Enseignement supérieur et Recherche ».

**Mme de CRÉMIERS**.- Monsieur le Président, Christelle demande la parole. Le groupe votera contre ce rapport, dans les mêmes conditions que pour le débat que nous venons d’avoir, c’est-à-dire contre le fait de continuer à verser de la subvention publique pour revenir au *business as usual* et à l’innovation sans considérer qu’il faut maintenant initier une transition écologique. Là, les règles qui sont données restent assez floues, le « prendre en compte » n’est pas suffisant. Il faut maintenant vraiment se soucier des effets de l’innovation, car on n’est plus dans une situation où on pourrait innover de manière totalement insouciante par rapport aux effets sur la pollution, sur la biodiversité.

C’est pour cela que nous marquons ce vote contre ce rapport.

**M. le Président**.- Merci.

Anne BESNIER a demandé la parole.

**Mme BESNIER**.- Oui, parce qu’on ne peut pas à la fois demander que l’innovation soit réfléchie et travaillée et ne pas donner les moyens aux structures qui permettent une réelle innovation, une réelle réflexion, qui font des tests réels et travaillent avec les entreprises. Je trouve que cette position est difficilement tenable. On ne peut pas être pour quelque chose et contre ce qui le permet.

Merci.

**M. le Président**.- Je veux qu’il soit bien précisé quand même que ce rapport est très explicite sur le point qui est sensible à nos collègues, puisqu’il est notamment précisé : impact environnemental, concernant les domaines suivants : transition énergétique, économie circulaire, participation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris la réduction de la consommation de matières premières, des ressources naturelles et réduction des déchets, changement ou amélioration de *process* ayant un impact sur l’environnement. On est au cœur des préoccupations qu’on a évoquées ensemble durant toute la journée d’hier et je veux dire qu’il ne s’agit absolument pas, comme l’a dit Anne, d’un projet qui consisterait à développer l’innovation indépendamment de ces problèmes, qui sont au cœur du développement industriel et de l’innovation. Ils sont au cœur, ils sont embarqués.

Oui ?

**M. ROULLET**.- Oui, juste un point. Je ne connais pas plus mais pas moins les entreprises que les autres, et je connais aussi tout de même les gens qui « bossent » dans les entreprises. Ce qu’il faut aujourd’hui, c’est que les entreprises puissent redémarrer. Il faut faire de la pédagogie. S’agissant d’Aérocentre, je les rencontre très souvent, je ferai de la pédagogie pour leur dire qu’il faut envisager une autre façon de produire et qu’il faut fabriquer d’autres produits avec d’autres *process*. En revanche, je m’interroge, car il y a des entreprises qui ne vont pas démarrer, et si elles ne démarrent pas, on ne va pas parler de transition écologique dans leur direction, puisqu’elles auront purement et simplement disparu. Il faut donc les aider à démarrer et faire de la pédagogie pour qu’elles enclenchent un processus.

**M. le Président**.- D’accord. Ainsi, le vote des collègues les Écologistes, il sera contre ce rapport, c’est cela ?

**M. FAUCHEUX**.- Le vote est contre. J’avais demandé la parole, mais ce n’est pas facile en visio. Une fois de plus, je partage ce que dit Dominique, c’est-à-dire qu’on est très préoccupé par la situation économique et sociale des entreprises. Bon, je crois qu’on sait tous que ce n’est pas un appel à manifestation d’intérêt de ce type qui va être le facteur de relance. Là, il s’agit de soutenir de l’innovation, et notre propos est de dire que dans l’innovation qu’il faut soutenir aujourd’hui, on ne peut plus se contenter d’être seulement dans la prise en compte des enjeux environnementaux, il faut qu’on ait un axe qui soit résolument orienté vers la production de nouvelles solutions pour accélérer la transition écologique. Ce n’est pas tout à fait la même chose, c’est, finalement, aller beaucoup plus loin. Alors, on aurait pu, effectivement, faire un amendement pour proposer que ce soit plus intégré, on n’a pas eu le temps de le faire, mais c’était le sens de notre intervention.

**INTERVENANT**.- Un sous-amendement.

**M. FAUCHEUX**.- Oui, peut-être un sous-amendement déclinant notre volonté d’avancer.

**M. le Président**.- Merci.

Christine FAUQUET souhaite intervenir.

**Mme FAUQUET**.- Ce sont des postures. Ce que je trouve de toute façon assez déplorable, c’est qu’on dise « allez hop, on arrête », comme cela. Quand on doit arrêter une subvention, quelle qu’elle soit, il faut préparer et expliquer pourquoi, et effectivement cela permet, en l’espèce, d’aller vers les transitions, de prendre en compte des transitions. Mais ces postures en disant « allez hop, on ne vote pas », moi, je trouve cela assez déplorable, car ce sont des fonds qui sont importants, et autant il faut faire de la pédagogie, autant il faut accompagner la transition écologique d’une manière intelligente. *A priori*,là, il y a des critères, mais on ne dit pas du jour au lendemain « on arrête ». Cela devient… C’est enfantin, comme posture.

**M. FAUCHEUX**.- Si vous permettez, c’est un appel à manifestation d’intérêt que nous créons et qui n’existait pas avant. On ne va donc pas arrêter quelque chose qui n’existait pas.

**Mme FAUQUET**.- Vous savez très bien que tout ce contre quoi vous avez voté avant, ce sont des choses qui existent. Plutôt que de prendre des postures comme cela, il faut participer à un travail de collaboration pour une évolution. Je crois à la pédagogie, je ne crois pas au « allez hop, on coupe les robinets », comme cela, d’une manière brutale. On est dans une société qui est en crise. Même si elle est sous bulle à l’heure actuelle, de toute façon la crise est là, et ce n’est pas maintenant qu’on va s’amuser à faire cela, même si, effectivement, tout cela se prépare. Voilà, j’en ai… Les postures…

**Mme de CRÉMIERS**.- Madame FAUQUET, l’appel à manifestation, c’est l’outil majeur de la Région justement pour amorcer une transition.

**M. le Président**.- C’est exactement cela. C’est exactement cela…

**Mme FAUQUET**.- Vous devriez être favorables, alors !

**M. le Président**.- C’est exactement cela, et par rapport au débat qu’on a habituellement sur la question de savoir si on aide les grands groupes, etc., l’approche collaborative, et il s’agit de cela, permet à des PME et des ETI, c’est-à-dire aux entreprises qui sont à l’échelle de notre Région, de travailler ensemble et de s’engager sur les transitions dont vous parlez. Il s’agit à la fois, dans la méthode, de ne pas rester dans la dépendance exclusive aux commandes des grands groupes et de se fédérer à l’échelle d’un territoire, à l’échelle de plusieurs territoires. Je pense que c’est, en termes de méthode, quelque chose d’assez moderne, qui donne de la robustesse à des PME, qui ne les met pas dans la dépendance totale de la verticalité des commandes des grands groupes sur ces sujets qui sont les sujets majeurs des transitions, car il n’y aura pas d’industrie demain s’il n’y a pas de transition. C’est vraiment cela. Après, chacun, bien évidemment, est libre de défendre la position qui est la sienne. Mais c’était important qu’on se le dise, me semble-t-il.

Anne BESNIER.

**Mme BESNIER**.- Je me permets de reprendre la parole, parce que quand on va dans ces petites entreprises, dans ces PME, on l’entend bien, on voit bien qu’elles veulent être dans l’innovation, qu’elles veulent une évolution, un changement, dans le bon sens. Il faut se rappeler que ce sont des entreprises qui n’ont absolument pas accès à la recherche, puisqu’elles n’ont pas de R&D interne et qu’elles n’ont personne qui pourrait ne serait-ce qu’encadrer un doctorat. Cet appel à manifestation d’intérêt donne à ces PME la possibilité d’accéder à la recherche aussi pour l’innovation qu’elles recherchent et qui n’est pas forcément une innovation négative. C’est exactement une brique qui nous manquait, j’allais dire, entre les ARD et les aides aux entreprises. Il nous manquait cette brique de lien pour les PME, elle est là, et moi, je m’en réjouis.

**M. le Président**.- Harold HUWART a demandé la parole, me semble-t-il aussi.

**M. HUWART**.- Oui, juste pour signaler ce qui a été, je pense, bien marqué pendant la commission. On avait déjà fait ce type d’opération d’appel à manifestation d’intérêt pour l’innovation en 2016 quand la Région avait pris la compétence économique ; cela avait permis de financer et de labelliser un très grand nombre d’entreprises, de PME qui s’étaient, du coup, engagées dans des phénomènes et des processus d’innovation dans tous les domaines. Cela avait été voté à l’époque à l’unanimité, et le bilan, en termes de création d’emplois et de pérennité de ces entreprises, est extrêmement favorable et c’est ce qui nous conduit aujourd’hui à proposer à nouveau cette façon de procéder en faisant un appel à manifestation d’intérêt, qui va être, pour l’année qui vient, une des principales manifestations de l’augmentation du budget économique et de concentration des moyens en faveur de la relance et de l’innovation dans nos entreprises.

J’entends l’idée qu’on puisse voter contre la subvention pour manifester son soutien à ces entreprises, j’aurais peut-être recommandé la position inverse qui aurait été de voter pour, afin de manifester une exigence et non pas une opposition à aider ce secteur, car il s’agit quand même d’une pièce essentielle de notre politique économique de cette année, dans le cadre de la relance.

**M. le Président**.- Merci.

Ce sera donc un vote contre du groupe les Écologistes, c’est cela ? Et un vote positif par ailleurs ?

**Mme de CRÉMIERS**.- Oui.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste)*

## Rapport 21.02.31.43 - Direction de l’Économie

## Fonds régional Renaissance

## Attribution d’aides aux entreprises

## Affectation des crédits

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.31.75 - Direction de l’Économie

## Modification du cadre d’intervention du « Chèque numérique » à destination des commerces indépendants

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.31.16 - Direction de l’Agriculture et de la Forêt

## CAP FILIÈRES - FILIÈRES LOCALES

## Attribution de subventions à divers bénéficiaires dans le cadre des CAP Filières et des Filières locales

## Approbation de conventions et d’avenants

## Modifications de délibérations antérieures

## Affectation de crédits

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.31.17 - Direction de l’Agriculture et de la Forêt

## Promotion de l’agriculture - Alimentation

## Attribution de subventions

## Approbation de convention

## Affectation de crédits

**M. HUWART**.- Avis favorable des membres de la Commission économique, à l’exception d’un vote contre du groupe Rassemblement National et de l’UDC pour les subventions attribuées à la Confédération paysanne.

**M. le Président**.- Oui, Monsieur COSYNS ?

**M. COSYNS**.- Merci, bonjour, Monsieur le Président.

Là, nous demandons *a priori* un vote séparé, car Patrick CINTRAT et Jacques MARTINET qui font partie de cette commission se sont opposés au dossier de la Confédération paysanne au motif que les mesures n’étaient pas équitables vis-à-vis de l’ensemble des autres syndicats agricoles.

**M. le Président**.- D’accord, on entend.

J’ai une demande de parole de Marc GRICOURT.

**M. GRICOURT**.- Oui, Président, cher collègue, je crois qu’on est dans une posture qu’on retrouve chaque année au moment de l’accompagnement de la Confédération paysanne. On n’est pas, et Harold HUWART pourra le confirmer, sur une aide au fonctionnement du syndicat, c’est chaque année un financement d’actions, de forums, notamment à destination des publics agricoles, mais pas seulement. Et ce n’est pas la seule intervention de la Région, puisque chaque année, on finance aussi la FRSEA pour la réalisation d’audits sociaux, on finance chaque année des jeunes agriculteurs sur leurs actions de communication, actions de communication notamment sur les questions qui nous préoccupent, d’installation ou de reprise d’exploitation agricole, avec un financement, d’ailleurs, pour les jeunes agriculteurs, de 50 000 euros sur l’année 2020.

On ne peut donc pas dire qu’on privilégierait un syndicat par rapport à d’autres ; on est véritablement dans une approche globale d’accompagnement de toutes les actions que l’on considère utiles, intéressantes, porteuses en accompagnement de l’agriculture. C’était la précision, Président, que je voulais apporter.

**M. le Président**.- Merci.

**M. COSYNS**.- Monsieur le Président, j’entends les propos de Monsieur GRICOURT, mais n’y a-t-il pas un problème de libellé, car quand on parle de subvention de fonctionnement, on parle bien d’une subvention. Qu’il y ait des mesures spécifiques pour telles ou telles missions, nous pouvons l’entendre, mais là, c’est récurrent, nous avons chaque année quasiment le même montant pour le fonctionnement. Peut-être qu’il y a des choses à revoir.

**M. le Président**.- J’entends. Il s’agit bien, en même temps, de forums thématiques tels que présentés dans le texte, donc des actions concourant à cela.

Y a-t-il d’autres demandes de parole sur ce rapport ?

Oui, Monsieur PELTIER.

**M. PELTIER**.- Monsieur le Président, je ne suis pas membre du groupe Écologiste, j’ai donc peut-être moins le droit à la parole, j’ai hésité longuement à demander une suspension de séance pour revivre la matinée d’hier, et je confirme que notre groupe demande un vote séparé et votera contre le dossier sur la Confédération paysanne.

**M. le Président**.- D’accord, on va prendre la demande du groupe UDC qui veut un vote séparé.

**M. CHASSIER**.- Nous avions exprimé le même vote séparé en commission.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Union de la Droite et du Centre et du groupe Rassemblement National sur le dossier de la Confédération paysanne)*

## Rapport 21.02.31.18 - Direction de l’Agriculture et de la Forêt

## CAP Filières

## Validation des dossiers de demandes d’aides avec FEADER

## Mesure 4 : sous-mesure 4.1 PCAE

## Mesure 5 : accompagnement des risques - Sous-mesure 5.1

## Attributions de subventions

## Affectation de crédits

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.31.58 - Direction de l’Agriculture et de la Forêt

## CAP Filières

## Révision du CAP Apiculture 3e génération

## Approbation d’un avenant

## Modification de la délibération antérieure

**M. HUWART**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

**M. le Président**.- Merci, nous en avons terminé avec les rapports de cette commission.

Nous allons aborder les rapports de la Commission « Éducation, Apprentissage, Formations sanitaires », et ce sera Madame COCHARD.

# Éducation, Apprentissage,Formations sanitaires et sociales

## Rapport 21.02.11.51 - Direction de l’Éducation, de la Jeunesse et des Sports

## ÉQUIPEMENT DES LYCÉES

## Acquisition, renouvellement, réparation de biens meubles

## Affectations de crédits

## Individualisation d’une subvention

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.11.52 - Direction de l’Éducation, de la Jeunesse et des Sports

## FINANCEMENT DES LYCÉES

## Financement des lycées publics

## Attribution de dotations et subventions

## Financement des lycées privés

## Financement des lycées privés sous contrat - Forfait d’externat « part matériel » et « part personnel »

## Approbation des taux et attributions des subventions

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.11.54 - Direction de l’Éducation, de la Jeunesse et des Sports

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

## Équipements, services et usages

## AFFECTATIONS ET ABONDEMENT

## Direction des Politiques d’orientation et de formation au titre des formations sanitaires et sociales

## ACTIONS PARTENARIALES

## GIP RECIA - Contributions régionales 2021 au titre de la télégestion, des activités de maintenance, du Scoran E-éducation et des Environnements numériques de travail (ENT) « NetO’Centre »

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.11.55 - Direction de l’Éducation, de la Jeunesse et des Sports

## POLITIQUE JEUNESSE

## Accompagnement éducatif des lycées

## Attribution et modification des subventions

## Approbation de convention

## Attribution de subventions pour l’URPEP

## Plateforme YEP’S

## Approbation d’une convention type d’affiliation des partenaires bons plans

## Approbation d’une convention de partenariat avec la MGEN

## Direction des Politiques d’orientation et de formation

## SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L’ORIENTATION

## Direction Europe et International

## Direction de la Communication et de la Presse

## Approbation de la convention cadre avec l’État et le CRIJ

## Attribution de subvention au CRIJ Centre-Val de Loire

## Approbation des conventions afférentes

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.11.53 - Direction du Patrimoine éducatif, culturel et sportif

## IMMOBILIER DES LYCÉES

## CONSTRUCTION RÉHABILITATION RESTRUCTURATION DES LYCÉES PUBLICS

## Affectations et abondement

## ADOPTION DE DÉCLARATION DE PROJET DU NOUVEAU LYCÉE À CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE (45)

## ENTRETIEN MAINTENANCE ET CADRE DE VIE DES LYCÉES PUBLICS

## Affectations

## AIDE À L’INVESTISSEMENT DANS L’ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT

## Approbation d’un avenant modificatif de date de convention avec le LP privé Saint-Gatien à Joué-lès-Tours (37)

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.22.65 - Direction des Politiques d’orientation et de formation au titre des formations sanitaires et sociales

## Construction, aménagement, réhabilitation

## Travaux de relocalisation de l’IFSI-IFAS de Châteauroux sur le site Balsan (36)

## Affectation des crédits

## Approbation de la convention de mise à disposition de la parcelle du site Balsan à la Région Centre-Val de Loire

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.22.69 - Direction des Politiques d’orientation et de formation au titre des formations sanitaires et sociales

## Financement des établissements de formations sanitaires et sociales

## Attribution d’une subvention à l’Université François Rabelais de Tours pour le fonctionnement du Collegium Santé

## Affectation des crédits

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.22.80 - Direction des Politiques d’orientation et de formation au titre des formations sanitaires et sociales

## Aides financières attribuées aux élèves étudiants des établissements de formation sanitaire et sociale

## Aide au 1er équipement professionnel

## Affectation des crédits 2021

**Mme COCHARD**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

**M. le Président**.- Nous en avons terminé. Merci, Madame la Rapporteure.

Nous passons aux rapports de la Commission « Aménagement du territoire, Numérique, Politique de la ville et Développement rural » avec Monsieur MECHIN.

# Aménagement du territoire, Numérique,Politique de la ville et Développement rural

## Rapport 21.02.26.73 - Direction de l’Aménagement du territoire

## À VOS ID :

## Attribution d’une subvention

## Sélection d’initiatives

**M. MECHIN**.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.26.74 - Direction de l’Aménagement du territoire

## LOGEMENT DES JEUNES

## Attribution de subventions au titre de l’intermédiaire locative

**M. MECHIN**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.26.76 - Direction de l’Aménagement du territoire

## Très haut débit

## Affectation de crédits

## Attribution de subventions

**M. MECHIN**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

**M. COSYNS**.- Monsieur le Président, concernant le très haut débit, s’il vous plaît.

**M. le Président**.- Oui, je vous en prie, Monsieur COSYNS.

**M. COSYNS**.- Simplement, une remarque. Le THD est une technologie prometteuse pour nos territoires ruraux, notamment pour les plus reculés et, bien évidemment, la crise Covid a mis en évidence le besoin de tous ceux qui étaient en télétravail. Je voudrais donc saluer cette initiative et vous inciter à poursuivre dans ce domaine pour que l’ensemble de notre territoire soit fibré.

Merci.

**M. le Président**.- Je souhaite vous dire, Monsieur COSYNS, que c’est prêt. Les conventions financières vont être signées prochainement et, en la matière, c’est la Région qui prend tout le risque et je vais vous expliquer pourquoi. Dans la part de la Région, il y a la Région et l’Europe. L’Europe est prête à venir, on a fait toutes les négociations, mais si, dans ce que met l’État, il y a une part de financement européen, comme l’Europe ne veut pas financer par deux fenêtres, à ce moment-là, nous n’aurons pas le financement de l’Europe en accompagnement de la part Région et c’est la Région qui couvrira – nous nous y sommes engagés et c’est normal – la totalité de la mise.

**M. COSYNS**.- Et dans la limite de 2025, c’est bien cela ?

**M. le Président**.- Dans la limite de 2027 dans la convention financière, car notre plaquette financière est celle-là. Mais ce sont des choses qui peuvent être en effet portées dans les délais de réalisation, en termes de réalisation physique, qui sont ceux du syndicat et des deux départements. Il n’y aura pas de retard.

**M. COSYNS**.- Monsieur le Président, je ne vais pas refaire un débat, mais je suppose que les CRST seront imputés de cette somme.

**M. le Président**.- Non, non, c’est hors CRST. C’est vraiment un effort net de la Région très significatif, car on a considéré que cet effort supplémentaire qu’il fallait apporter pour ces deux départements ruraux au titre de la solidarité, ne pouvait pas... Il s’agit d’une différence à supporter par ces départements, et cela ne pouvait pas appeler les mêmes cofinancements que ceux qui ont déjà été mis en œuvre dans ces départements, à égalité avec les autres. Ce ne sera donc pas pris sur les CRST.

**M. COSYNS**.- D’accord, merci.

**M. le Président**.- Dominique ROULLET ?

**M. ROULLET**.- Pour compléter ce que tu as dit, Président, et pour répondre à Monsieur COSYNS, j’ai participé au bureau et à l’Assemblée générale de Berry Numérique, où a été effectivement acté l’engagement de la Région, qui a été salué par tout le monde, jusqu’à 2027. Il y a eu des discussions, mais le Cher a compris, et l’Indre, puisqu’il y a eu une concertation entre les deux départements, s’est calée aussi sur cette position lors du dernier RIP 36. Il y a donc cet engagement très fort de la Région, et dans le plan de financement s’agissant du Cher, il n’y a pas d’appel en ce qui concerne les communautés de communes, ce qui, je pense, est une bonne chose. C’est donc Berry Numérique qui va faire un emprunt.

En ce qui concerne l’Indre, je leur ai fait remarquer que ce serait bien qu’il en soit ainsi, mais ce n’est pas forcément acté, puisqu’il est indiqué par le président DESCOUT, président du RIP, que les communautés de communes – mais c’est l’affaire du Département, ce n’est pas l’affaire de la Région –, dans cette phase 2, car c’est de phase 2 qu’il s’agit, pourraient être appelées à financer, mais on ne sait pas à hauteur de combien, dans le cas où la commercialisation n’apporterait pas ce qu’elle pourrait. Mais ce qu’il est important de voir, c’est que la phase 2 est engagée sur notre territoire.

J’ai noté aussi, il faut l’avoir à l’esprit et j’en termine par là, qu’il faut arrêter aussi de dire que ce sera 100 % fibré et que la fibre arrivera chez tout le monde. On sait très bien qu’en milieu rural, quand il y a des maisons très isolées, au-delà de 150 mètres, ce n’est pas pris en compte par la puissance publique. Ce sera donc pris en compte par les privés s’ils le souhaitent. Il y a cet aspect. Mais je pense que les départements, les SMO et la Région font ce qu’il faut pour couvrir au maximum dans un temps le plus réduit possible, car comme le dit Monsieur COSYNS, c’est un enjeu considérable.

**M. COSYNS**.- Monsieur le Président, j’entends que dans les territoires ruraux, il y a des endroits où cela va être compliqué, mais il me semble qu’actuellement, l’État finance à hauteur de 150 euros pour des montées en puissance chez l’habitant.

**M. le Président**.- D’accord.

Madame FAUQUET, vous avez demandé la parole.

**Mme FAUQUET**.- Oui, en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher, puisque c’est le même syndicat, il y a l’engagement que toutes les maisons seront fibrées. Par conséquent, ce qui serait bien, c’est qu’on puisse aussi le garantir sur tout le territoire.

Il faut reconnaître qu’il y a du retard par rapport à ce qui a été annoncé, et je tiens à vous dire que même si les mairies ne sont pas du tout prises en compte, puisqu’elles ne paient pas et que ce sont les ComCom, les départements et la Région, ainsi que l’État et l’Europe qui subventionnent, nous, les maires, à partir du moment où il y a du retard – par exemple, on a un an de retard dans mon coin –, c’est nous qui en prenons plein la figure. Je reprends la phrase de LARCHER, « les maires sont à portée d’engueulade ». Avec les obligations de télétravail, c’est insupportable pour les professionnels qui doivent travailler par Internet. En tout cas, ce que je souhaiterais, c’est que ce qui est promis en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher puisse être appliqué dans tout le territoire régional.

**M. le Président**.- C’est le cas et c’est pour cela qu’on a rajouté 36 millions d’euros pour nos concitoyens du Berry, Cher et Indre.

Merci.

**Mme FAUQUET**.- Merci, Monsieur le Président.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.26.77 - Direction de l’Aménagement du territoire

## Convention Région-Département du Cher : approbation de la convention PIG 2021-2023 relative au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

## Convention Région-Département d’Eure-et-Loir : attribution d’une subvention au titre du dispositif Bourg-centre

**M. MECHIN**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.26.78 - Direction de l’Aménagement du territoire

## Contrats régionaux

## Attribution de subventions à diverses opérations au titre des Contrats territoriaux

## Modifications des délibérations CPR n° 20.08.26.76 du 14 octobre 2020 et CPR n° 21.01.26.63 du 22 janvier 2021

**M. MECHIN**.- Avis unanime sur ce rapport, mais un erratum concernant, page 4 du rapport, la modification du montant du CRST Forêt Orléans Val de Loire. Il faut lire 57 300 euros au lieu de 64 000. De ce fait, en page 5 du rapport, le montant total du coût de l’opération a été modifié, il est de 6 693 500 euros au lieu de 6 700 200. Enfin, le montant total de l’imputation en investissement était de 6 602 500 euros ; dorénavant, il est de 6 595 900 euros.

Au niveau de l’annexe 3 du rapport, une ligne dans la partie CRST Forêt d’Orléans Loire Sologne a été supprimée (dossier n° 144397, « acquisition d’une épareuse » pour une subvention de 6 700 euros).

Voilà pour ce rapport, Président.

**M. le Président**.- Merci, c’est l’illustration de ce que nous avons voté hier dans notre budget quand on a porté l’effort de solidarité de la Région en direction des collectivités territoriales, des acteurs locaux. On s’est demandé quelle était cette dynamique par rapport à l’an passé, et on a la traduction de cette dynamique. C’est vraiment une intervention au plus près des territoires.

C’est un vote unanime ?

**M. MECHIN**.- Unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.26.82 - Direction de l’Aménagement du territoire

## Plateforme pour une région 100% santé

## Appel à projets « Prévention/promotion de la santé » : attribution de subventions

**M. MECHIN**.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce rapport et abstention de Monsieur de LA RUFFIE.

**M. le Président**.- Ce sera le même vote, abstention pour le Rassemblement National ?

**M. CHASSIER**.- Oui.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National)*

**M. le Président**.- Nous en avons terminé. Merci, Monsieur MECHIN.

Nous abordons les rapports de la Commission « Transports et Intermodalité, Transition énergétique et Environnement » avec Monsieur DUMAS.

# Transports et Intermodalité,Transition énergétique et Environnement

## Rapport 21.02.28.07 - Direction de l’Environnement et de la Transition énergétique

## PRÉSERVATION DE L’ENVIRONNEMENT

## CPER 2021-2027 - ADEME - Écomobilité et qualité de l’air

## Approbation de la convention annuelle d’application 2021 avec l’association Lig’Air

## Attribution d’une subvention en investissement et en fonctionnement pour l’année 2021 à l’association Lig’Air

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.28.08 - Direction de l’Environnement et de la Transition énergétique

## GESTION DE L’EAU

## Agences de l’eau - Contrats Eau Centre

## Désaffectation des contrats de bassin :

## - Dhuy Loiret (45) 2016-2020 : délibération CPR n° 17.02.28.48 du 17 février 2017

## - Loir Median (41) 2016-2020 : délibération CPR n° 16.05.28.24 du 17 juin 2016

## - Yèvre (18) 2016-2020 : délibération CPR n° 15.10.28.24 du 19 novembre 2015

## Attribution d’une subvention à l’Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce du Bassin Loire-Bretagne (AAPPBLB)

## Attribution de subventions à divers bénéficiaires, au titre du CPER

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.28.10 - Direction de l’Environnement et de la Transition énnergétique

## CPIER 2021-2027

## PATRIMOINE NATUREL

## Réserve naturelle régionale géologique de Pontlevoy (41) :

## Approbation du plan de gestion pour la période 2021-2032

## Modification de la délibération CPR n° 20.04.28.34 du 15 mai 2020 attribuant une subvention au Comité départemental pour la protection de la nature et de l’environnement de Loir-et-Cher (CDPNE 41) pour la mise en œuvre du programme d’actions 2020 et approbation de l’avenant correspondant

## Conservatoire d’espaces naturels Centre-Val de Loire (CEN) :

## Modification de la délibération CPR n° 17.03.28.36 du 10 mars 2017 et approbation de l’avenant relatif à la convention d’attribution de subventions 2017

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.28.11 - Direction de l’Environnement et de la Transition énergétique

## PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

## CPIER 2021-2027

## Établissement Public Loire

## Attribution de la dotation statutaire 2021

## Adoption de conventions entre la Région Centre-Val de Loire et les Maisons de Loire du Loiret, du Cher et l’Observatoire Loire :

## Adoption des conventions vertes cadres 2021-2023

## Adoption des conventions vertes 2021-2023 concernant l’investissement

## Adoption des conventions vertes 2021-2023 concernant le fonctionnement

## Attribution de subventions aux Maisons de Loire du Loiret, du Cher et l’Observatoire Loire

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.28.47 - Direction de l’Environnement et de la Transition énergétique

## Service Transition énergétique

## Opérations dans le cadre du protocole d’accord sur le contenu du contrat de plan État-Région pour la période 2021-2027 signé par le Conseil régional et l’État :

## Règlement du concours Ma Maison Éco 2021

## Attribution de subventions thème animation territoriale filière énergies renouvelables et filières bâtiments

## Attribution de subventions thème énergies renouvelables

## Avenant à la convention (Metha Blois Nord)

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.28.48 - Direction de l’Environnement et de la Transition énergétique

## PRÉSERVATION DE L’ENVIRONNEMENT

## CPER 2015-2020

## CPER 2021-2027

## Adoption des conventions entre la Région Centre-Val de Loire et l’Union régionale des centres permanents d’initiatives pour l’environnement (URCPIE) et le Centre permanent d’initiatives pour l’environnement Brenne-Berry (CPIER Brenne Berry) :

## Adoption des conventions vertes cadres 2021-2023

## Adoption des conventions vertes 2021-2023 concernant l’investissement

## Adoption des conventions vertes 2021-2023 concernant le fonctionnement

## Attribution de subventions à l’URCPIE et au CPIE Brenne-Berry

## Modification de la délibération CPR n° 20.07.28.35 du 11 septembre 2020 attribuant une subvention à l’URCPIE, dans le cadre de la convention « formation modulaire » pour l’année 2020, et adoption de l’avenant correspondant

## Modification de la délibération CPR n° 18.03.28.34 du 16 mars 2018 attribuant une subvention au Centre permanent d’initiatives pour l’environnement Touraine-Val de Loire (CPIE Touraine-Val de Loire), dans le cadre de la convention d’investissement 2018-2020, et adoption de l’avenant correspondant

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.29.03 - Direction des Transports et Mobilités durables

## Transport routier de voyageurs

## Avenants aux DSP du 45 et du 41, intégration des lignes TER

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.29.04 - Direction Transports et Mobilités durables

## Transport routier de voyageurs

## Renouvellement et approbation de conventions diverses

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

Rapport **21.02.29.05 - Direction des Transports et Mobilités durables**

**Transport ferroviaire de voyageurs**

**Approbation de la convention relative à la réalisation et au financement des études et travaux de rénovation des 12 rames TER2NNG**

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.29.06 - Direction des Transports et Mobilités durables

## ACQUISITION, RENOUVELLEMENT DES MATÉRIELS ROULANTS

## Approbation de la convention de financement relative aux études de reconstitution de la base travaux et du chantier de transport combiné sur le site du dépôt des Aubrais

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.29.09 - Direction des Transports et Mobilités durables

## Gare routière de Châteauroux :

## - Approbation d’un protocole foncier pour redéfinition du périmètre foncier et des responsabilités de gestion

## - Loi NOTRe du 17 août 2015 : approbation du transfert de la gare routière dans le patrimoine régional

**M. DUMAS**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

**M. le Président**.- Merci, Monsieur le Rapporteur, nous en avons terminé avec les rapports de cette commission.

Nous abordons les rapports de la Commission « Enseignement supérieur et Recherche » avec Pierre COMMANDEUR.

# Enseignement supérieur et Recherche

## Rapport 21.02.32.20 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie

## Développement de la recherche en région

## Soutien aux programmes de recherche

## Cancéropôle Grand Ouest : appel d’offres structurant 2020 (AOS 2020), attribution de subventions aux établissements concernés

## Approbation des conventions correspondantes

## Affectation des crédits

**M. COMMANDEUR**.- Avis unanimement positif de la Commission.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.32.23 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie

## Développement de la recherche en région

## Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

## Approbation de conventions avec Centre•Sciences et la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Centre (FRMJC) pour leur programme d’actions 2021 et attribution de subventions

## Affectation des crédits

**M. COMMANDEUR**.- Vote unanime favorable à ce rapport sauf un vote contre du groupe UDC sur l’association Centre Sciences.

**Mme GREFF**.- Monsieur le Président, je voudrais prendre la parole.

**M. le Président**.- Oui, Madame GREFF.

**Mme GREFF**.- Je voudrais vous donner l’explication de notre vote. Avec mon collègue Florent MONTILLOT, nous avons été extrêmement contrariés par l’attitude de Centre Sciences ; je vous en donne l’explication. La ville d’Orléans organise des projets importants dans ce domaine de l’acculturation aux sciences pour la jeunesse et a sollicité le soutien de Centre Sciences, qui, pour seule réponse, a demandé une subvention et a intégré cette idée de la ville dans son propre bilan annuel, et nous avons trouvé son attitude extrêmement dommageable, voire méprisable. C’est la raison pour laquelle nous voulons sanctionner Centre Sciences et nous avons voté contre ce projet.

**M. le Président**.- Merci de l’explication.

**Mme GREFF**.- J’espère que vous aurez vous aussi, Monsieur le Président, pris connaissance de l’attitude de Centre Sciences.

**M. le Président**.- Oui. Dans d’anciennes fonctions, j’ai beaucoup travaillé avec Centre Sciences, car c’est un support important pour la diffusion de la culture scientifique, et je n’ai pas été confronté à cela, mais j’entends ce que vous rapportez.

Madame BESNIER ?

**Mme BESNIER**.- Je souhaite intervenir, parce que quand Monsieur MONTILLOT a rapporté cet incident en Commission, bien évidemment, nous nous sommes renseignés. Moi, je suis prête à discuter avec Monsieur MONTILLOT, car nous n’avons pas du tout le même écho, et je ne parle pas que de Centre Sciences. La relation n’était pas entre la ville et Centre Sciences, c’était entre une autre association et Centre Sciences et cela ne s’est pas du tout passé ainsi. De ce fait, je suis prête à discuter avec Monsieur MONTILLOT pour savoir exactement ce qu’il s’est passé, mais, en tout cas, je pense que Centre Sciences fait son travail et le fait bien.

**M. le Président**.- D’accord.

**Mme GREFF**.- Bon, eh bien, Anne, dont acte.

**M. le Président**.- Il faut qu’il y ait ce point avec Monsieur MONTILLOT pour qu’on ne reste pas, si c’est une incompréhension, sur un malentendu.

Merci beaucoup. Ce sera donc un vote contre de l’UDC ?

**Mme GREFF**.- Tout à fait, nous le maintenons.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Union de la Droite et du Centre sur le dossier Centre Sciences)*

## Rapport 21.02.32.25 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie

## Développement de la recherche en région - Bourses doctorales

## Choix des sujets de thèse pour les bourses doctorales « régionales » relevant de la santé, des sciences et des technologies

**M. COMMANDEUR**.- Avis favorable à l’unanimité de la Commission.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.32.27 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie

## Recherche, technologie et innovation

## Développement de la recherche en région

## Modification de délibérations antérieures

## Approbation d’un avenant à une convention relative au grand projet CPER 2015-2020 « PROMESTOSCK »

**M. COMMANDEUR**.- Avis unanimement favorable de la Commission.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

**M. le Président**.- Merci, Monsieur le Rapporteur, merci, Pierre COMMANDEUR.

Nous en avons terminé avec les rapports de cette commission et nous abordons les rapports de la Commission « Culture, Sports, Coopération décentralisée » avec Madame SINSOULIER-BIGOT qui a la parole.

# Culture, Sports et Coopération décentralisée

## Rapport 21.02.24.59 - Direction de la Culture et du Patrimoine

## ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN - SPECTACLE VIVANT

## A/ Soutien aux manifestations artistiques et culturelles - Expositions, manifestations et résidences Arts Plastiques

## Attribution de subventions et affectation des crédits

## B/ Institutions Arts Plastiques

## Attribution de subventions - Approbation des conventions afférentes et affectation des crédits

## C/ Ambition culturelle - Créativité numérique - Mesure 15

## Attribution d’une subvention pour la plateforme numérique - Affectation des crédits

## Approbation d’une convention

## D/ Ambition culturelle - Structuration Arts Plastiques - Mesure 8

## Attribution de subvention - Approbation d’une convention et affectation des crédits

## E/ Fonds régional d’art contemporain (FRAC)

## Attribution des subventions - Affectation des crédits et approbation de la convention annuelle 2021

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.24.61 - Direction de la Culture et du Patrimoine

## INDUSTRIES CULTURELLES

## Soutien aux manifestations culturelles et artistiques - Manifestations Industries culturelles

## Attribution de subventions, affectation des crédits et approbation d’un avenant

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.24.62 - Direction de la Culture et du Patrimoine

## POLITIQUE JEUNESSE ARTISTIQUE ET CULTURELLE - AMBITION CULTURELLE - PARCOURS EAC - Mesure 7 / COVID

## A/ Attribution de subventions, affectation de crédits et approbation d’une convention

## B/ Dérogation exceptionnelle aux délibérations CPR du 13 septembre 2019 et du 11 septembre 2020 : « Aux Arts, Lycéens et Apprentis ! » 2019-2020 et 2020-2021

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.24.63 - Direction de la Culture et du Patrimoine

## Patrimoine Culturel

## A/ DOMAINE RÉGIONAL DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

## Affectation de crédits pour le FRECC

## Affectation de crédits pour des travaux d’entretien d’urgence

## B/ RECHERCHE INVENTAIRE GÉNÉRAL - Inventaire général du patrimoine culturel

## Approbation de la convention annuelle 2021 et de la convention pluriannuelle 2021-2023, attribution de subventions et affectation des crédits

## Approbation de la convention annuelle 2021, attribution de subvention et affectation des crédits

## C/ CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

## Fondation du patrimoine - Aide aux particuliers et Fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité - Approbation de la convention d’application annuelle 2021 - Attribution de subventions en fonctionnement et investissement et affectation des crédits

## D/ ÉVÉNEMENTS ET RÉSEAUX CULTURELS

## Approbation des conventions annuelles 2021, attribution de subventions et affectation des crédits

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Avis favorable à l’unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.24.64 - Direction de la Culture et du Patrimoine

## SPECTACLE VIVANT

## A/ Festivals et manifestations du spectacle vivant

## Attribution de subventions et affectation des crédits

## Approbation d’une convention spécifique

## B/ Institutions et réseaux du spectacle vivant

## Attribution d’une subvention et affectation des crédits

## C/ Contrats régionaux de Théâtre de ville

## Attribution d’une subvention et affectation des crédits

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.24.79 - Direction de la Culture et du Patrimoine - Aménagement culturel du territoire / public

## A/ Parc matériel régional - Affectation des crédits correspondants

## B/ Adhésions à des associations pour la Direction de la Culture et du Patrimoine - Affectation des crédits correspondants

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.25.13 - Direction de l’Éducation, de la Jeunesse et des Sports : sport de haut niveau

## PRATIQUES SPORTIVES

## I/ MANIFESTATIONS SPORTIVES - Attribution de subventions - Affectation des crédits

## II/ CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19 - Annulation de subventions - Modification de montants alloués - Versement des aides votées

## III/ ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL ET VÉHICULES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES - Attribution de subventions - Affectation des crédits

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce rapport avec un vote contre du groupe Écologiste sur les sports motorisés.

**M. le Président**.- Nous le prenons en compte comme cela se fait habituellement pour nos collègues d’Europe Écologie.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste sur les sports motorisés)*

## Rapport 21.02.25.14 - Direction de l’Éducation de la Jeunesse et des Sports : sport de haut niveau

## I/ Partenariats des clubs élites associatifs et partenariats des clubs élites professionnels : attributions d’aides au titre de la saison sportive 2020-2021 et affectation des crédits

## II/ Aides aux athlètes listés « Relève » ou « Espoir »

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.35.12 - Direction Europe et International

## Développer la coopération décentralisée - Mise en œuvre des accords de coopération décentralisée

## Modification de la délibération n° 19.08.35.53 du 13 septembre 2019 - Subvention attribuée à l’association Foyer de jeunes travailleurs de St-Amand-Montrond

**Mme SINSOULIER-BIGOT**.- Avis favorable à l’unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

**M. le Président**.- Merci, nous en avons terminé avec les rapports de cette commission, merci, Madame la Rapporteure.

Nous abordons les rapports de la Commission « Formation professionnelle », et c’est Monsieur NICAUD qui rapporte.

# Formation professionnelle

## Rapport 21.02.20.31 - Direction de la Formation professionnelle

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## FORMATION DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

## RÉMUNÉRATION

## Affectation des crédits

## Modifications de conventions

## Approbation d’avenants

## Modification de la délibération antérieure CPR n° 20.01.20.14 du 24 novembre 2020

**M. NICAUD**.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce rapport et il y a une abstention du groupe Rassemblement National.

**Mme BEAULIER**.- Ce sera une modification de vote, s’il vous plaît, avec un vote séparé, c’est-à-dire une abstention sur l’ensemble du rapport et un « non » sur l’avenant n° 1, la partie centrale de Saint-Maur.

Je précise que ce vote n’est pas dû au contenu de l’action, même si je trouve toujours que c’est inadapté et dangereux. La motivation de ce « non » est directement liée aux explications qui sont, de notre point de vue, non convaincantes sur l’abondement financier et qui ne sont pas cohérentes avec l’ensemble du rapport.

**M. le Président**.- D’accord. Il y a donc une abstention globale sur le rapport du groupe Rassemblement National, et plus spécifiquement sur le point 1, c’est cela ?

**Mme BEAULIER**.- Voilà, c’est un « non » sur l’avenant n° 1, s’il vous plaît. Merci.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National sur l’ensemble du rapport et un vote contre du même groupe sur l’avenant n°1 à la convention avec le GRETA BERRY)*

## Rapport 21.02.20.32 - Direction de la Formation professionnelle

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## Agrément des actions de formation 2021-2024 à la rémunération des bénéficiaires et des droits connexes

**M. NICAUD**.- Il y a un avis favorable de la Commission sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.20.33 - Direction de la Formation professionnelle

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## FORMATIONS SUBVENTIONNÉES

## Attribution d’une subvention 2021 à l’association Organisation Ressources Emploi Compétences 18 (OREC 18) pour le dispositif « CAP ENTREPRISE - Service de conseil en recrutement et d’appui à l’intégration et à la fidélisation des salariés » sur le bassin de Vierzon

## Approbation de la convention

## Affectation des crédits

**M. NICAUD**.- Il y a unanimité des membres de la Commission sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.20.34 - Direction de la Formation professionnelle

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## PACTE régional d’investissement dans les compétences 2019-2022

## PLAN RÉGIONAL DE MOBILISATION POUR L’INSERTION ET L’EMPLOI DES JEUNES - RENFORCER LES AIDES À LA MOBILITÉ - LUTTER CONTRE LES FREINS D’ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE - MESURE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE « COMBO PARFAIT JEUNE »

## Attribution des aides individuelles au permis de conduire aux jeunes

## Approbation du nouveau cadre d’intervention du dispositif « Combo Parfait Jeune - Aide au permis de conduire »

**M. NICAUD**.- Il y a un avis favorable de la Commission sur ce rapport, Monsieur le Président.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.20.35 - Direction de la Formation professionnelle

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## FONCTIONNEMENT DES MISSIONS LOCALES

## Attribution de subventions aux Missions locales au titre du fonctionnement 2021

## ÉQUIPEMENT DES MISSIONS LOCALES

## Attribution de subventions aux Missions locales au titre de l’équipement 2021

## Approbation d’un modèle type de convention

## Affectation des crédits

**M. NICAUD**.- Il y a un avis favorable de l’ensemble des membres de la Commission et une non-participation au vote de Jean-Patrick GILLE.

**M. le Président**.- Non-participation par ses responsabilités, et unanimité par ailleurs, merci.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.20.36 - Direction de la Formation professionnelle

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

## Développement de l’accès aux droits, à la qualification et à l’emploi des jeunes pris en charge ou sortant des dispositifs de l’Aide sociale à l’enfance et de la Protection judiciaire de la jeunesse

## Approbation du protocole d’accès aux droits des jeunes pris en charge ou sortant des dispositifs de l’Aide sociale à l’enfance et de la Protection judiciaire de la jeunesse, proposé par le Département du Loiret

**M. NICAUD**.- Il y a un avis favorable des membres de la Commission sur ce rapport et une abstention du groupe Rassemblement National.

**Mme BEAULIER**.- On est bien sur le 20.36 ?

**M. le Président**.- Tout à fait.

**Mme BEAULIER**.- Ce sera une modification de vote et un oui, s’il vous plaît.

**M. le Président**.- Ce sera donc unanime. Merci.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.20.50 - Direction de la Formation professionnelle

## Pacte régional d’investissement dans les compétences 2019-2022

## Approbation de la convention financière 2021 avec Pôle emploi au titre de l’articulation des achats de formation collectives dans la mise en œuvre du Pacte

## Affectation des crédits

**M. NICAUD**.- Il y a une abstention du groupe Rassemblement National sur ce rapport et un avis favorable des autres membres de la Commission.

**M. le Président**.- On confirme, Monsieur CHASSIER, Madame BEAULIER, l’abstention du groupe Rassemblement National ? *(Oui)*

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National)*

## Rapport 21.02.20.56 - Direction des Politiques d’orientation et de formation au titre de l’orientation

## PACTE RÉGIONAL D’INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

## Mise en œuvre d’actions par le GIP Alfa Centre-Val de Loire au titre du PACTE régional d’investissement dans les compétences

## Approbation de la 3e convention financière annuelle

## Affectation de crédits

**M. NICAUD**.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce rapport et il y a une abstention du groupe Rassemblement National et une non-participation de ma part.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National)*

## Rapport 21.02.20.57 - Direction des Politiques d’orientation et de formation au titre de l’orientation

## SPRO (Service public régional de l’orientation) - Structures de l’accueil, information et de l’orientation

## Attribution de subventions aux SPRO locaux pour 2021

## Approbation d’un avenant à une convention de subvention à la Maison des entreprises et de l’emploi de l’agglomération chartraine au titre des SPRO locaux pour 2020

**M. NICAUD**.- Il y a unanimité des membres de la Commission sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l’unanimité)*

## Rapport 21.02.20.72 - Direction des Politiques d’orientation et de formation au titre de l’orientation et des formations sanitaires et sociales

## GIP Alfa Centre

## Direction de la Formation professionnelle

## CRIA et ELS

## Attribution de subventions au GIP Alfa Centre :

## Fonctionnement

## Etoile Info

## Observatoire sanitaire, médico-social et social

## Newsletter Visas Libres-savoirs

## Assistance à maîtrise d’ouvrage « Développement d’une galaxie de sites thématiques sur l’orientation, la formation et l’emploi en Région Centre-Val de Loire »

## Approbation des conventions afférentes

## Affectation de crédits

**M. NICAUD**.- Il y a abstention du groupe Rassemblement National sur ce rapport, et les autres membres de la Commission ont émis un avis favorable.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National)*

**M. le Président**.- Merci, Monsieur le Rapporteur, pour cette présentation.

Nous en avons terminé avec les rapports de notre Commission permanente ce matin, en vous précisant que notre prochaine Commission permanente se tiendra le vendredi 19 mars et en vous souhaitant une très bonne journée.

*(La séance est levée à dix heures vingt-deux)*

***Le Président du Conseil régional, Le Secrétaire de séance,***

***François BONNEAU Mohamed MOULAY***